

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche

UNIVERSITÉ-PARIS-PANTHÉON-ASSAS

DOCTORAT

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L612-7 et L613-1 ;
Vu le code de la recherche, notamment son article L. 412-1 ;
Vu l'arrêté du 12 juillet 2021 accréditant l'UNIVERSITÉ-PARIS-PANTHÉON-ASSAS en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu le procès-verbal du jury attestant la soutenance de thèse en date du 12 septembre 2025 portant sur le sujet suivant : **Essai critique sur les conditions de la résolution unilatérale. Contribution à l'étude de l'inexécution contractuelle** préparée au sein de l'école doctorale Droit privé sous la direction de LAURENT LEVENEUR, PROFESSEUR DES UNIVERSITES devant un jury présidé par THOMAS GENICON, PROFESSEUR DES UNIVERSITES et composé de SARAH BROS, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, RÉMY CABRILLAC, PROFESSEUR DES UNIVERSITES, LAURENT LEVENEUR, PROFESSEUR DES UNIVERSITES ;
Vu la délibération du jury ;

Le Diplôme National de Doctorat en Droit

est délivré à M. **JOAQUIN POLIT**, date de naissance le 16 octobre 1982 à GUAYAQUIL (EQUATEUR)
au titre de l'année universitaire 2024-2025 et confère le **Grade de Doctorat**,
pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 16 septembre 2025

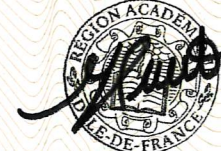
*Président de l'Université Paris-
Panthéon-Assas*



Stéphane BRACONNIER

PARII 18069785
/2025202403215

*La rectrice de la région académique,
chancelière des universités*



Julie BENETTI